

3^{ème} partie - Retour et rapatriement

3^{ème} partie - Retour et rapatriement

Orientations méthodologiques

- **Les acteurs du rapatriements** : qui organise ? Qui les prend en charge ? Est-ce une priorité pour les libérateurs ?
- **Les délais écoulés** entre libération et rapatriement.
- **Les moyens utilisés** pour rapatrier les déportés.
- **Les parcours**, parfois complexes, sinueux ou aventureux.
- **La destination** : tous les déportés n'avaient pas la possibilité de rejoindre une patrie ou un foyer à la fin de la guerre (cas des familles juives exterminées).
- **Le cas particulier de la France** ou les déportés rescapés (environ 50 000) sont mêlés à un flot de prisonniers de guerre (1,3 millions) et de requis du STO (600 000), dont la société ne perçoit pas bien la différence de nature.

Document 3a - Le retour en France (extraits)

Quelques jours après, nous apprenons que nous allons être rapatriés en train. Étant près de la frontière hollandaise, le convoi traverse ce pays pour gagner la France. Sortant de l'enfer d'où nous venons, la Hollande nous paraît un pays merveilleux, avec ses champs de tulipes de toutes les couleurs. Nous sommes au mois de mai et les fleurs sont en pleine floraison. Nous passons par Bruxelles ; la Croix-Rouge belge est là. Le voyage continue jusqu'à Lille. Là, les représentants des services des Renseignements généraux nous questionnent. Ils ont raisons, car beaucoup, ayant des choses à se rapprocher, essaient de se faire passer pour des déportés. Je me fais connaître en expliquant mon appartenance à un réseau d'action de renseignement. Je peux alors reprendre le train jusqu'à Lyon. J'arrive enfin à destination, gare des Brotteaux d'où je suis immédiatement dirigé vers le centre d'accueil Louis Lumière, avenue Lacassagne. C'est là que ma mère me retrouve.

Je suis bien évidemment dans un triste état : je ne pèse que 38 kg et j'ai la tête toute rasée. J'ai tellement changé, après cette année dans l'enfer concentrationnaire, que ma mère ne me reconnaît pas. Alors c'est moi qui vais à sa rencontre. En me voyant, elle ne peut retenir son émotion et s'écrie : « Ce n'est pas possible ! ». Ma mère, prévenue par le courrier d'un ami déporté dans les jours qui ont précédés mon retour savait que j'étais en vie. Mais elle n'avait pas pu imaginer mon état : elle le découvre maintenant. Je retrouve aussi ma sœur, mais je ne rencontrerai mon père que plus tard. Je suis soulagé de les savoir vivants, car pendant toute ma déportation, je me suis posé avec angoisse la question de leur sort. (...)

J. Nallit, *ibid*, p, 82-85

- *Décrivez l'itinéraire suivi par Jean Nallit lors de son rapatriement. Comment se déroulent les retrouvailles avec ses proches ?*

Document 3b - Ordre de mission pour ramener des déportés consignés.

Libérés par les Américains le 29 avril 1945, le camp de Dachau et le Kommando d'Allach sont immédiatement placés en quarantaine. Dans la crainte des risques de contamination par les épidémies de typhus et de dysenterie, les anciens déportés sont consignés à l'intérieur du camp. Certains échappent néanmoins à la vigilance des soldats américains chargés de les surveiller et tentent de retourner dans leur pays. Un résistant franc-comtois déporté, le lieutenant Robert Nicolas, parvient ainsi à rentrer à Besançon au début du mois de mai ; il alerte immédiatement Marguerite Marchand sur l'état sanitaire inquiétant de ses camarades. L'impatience, l'incertitude, les restrictions et la faim rendent en effet de plus en plus insupportables les conditions d'attente dans les camps. Une expédition est alors rapidement organisée avec deux camions réquisitionnés par le préfet du Doubs ; une infirmière, un médecin, un chauffeur, une représentante du ministère, notamment, composent le convoi.

- Pourquoi ces déportés sont-ils consignés ? Qui sont les acteurs de leur rapatriement ?

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DU DÉPARTEMENT DU DOUBS

CV/SD

- ORDRE DE MISSION -

Ordre est donné à Mme MARCHAND, née SCHWARTZ, Marguerite, à BESANCON, le 11 Octobre 1905, Directrice de Service des Prisonniers, Internés & Déportés à la Croix Rouge Française (SECTION DU DOUBS), accompagnée de M. Le Capitaine COUNNOISIER, Chef de Service de la Croix-Rouge Française, de M. Le Docteur PIRIX, de Mmes LEBON & GAUFFIER, Infirmières de cet organisme ainsi que du Lieutenant NICOLAS rapatrié, de Mme RECHIN, des Missions de Rapatriement et de M. PASTRY Jean,

de se rendre à STRASBOURG et de là en ALLEMAGNE, dans les camps de déportés, pour y distribuer des vivres et des médicaments et, éventuellement, d'utiliser au retour, les moyens de transports dont ils disposent, pour ramener en FRANCE des déportés.

Mme MARCHAND et les personnes qui l'accompagnent devront se rendre directement à STRASBOURG et se présenter dans cette ville aux autorités compétentes de la Première Armée Française, pour être autorisées à poursuivre leur voyage.

Les Autorités Civiles & Militaires sont priées de bien vouloir faciliter, par tous moyens en leur pouvoir, aux intéressés, l'accomplissement de leur mission.

BESANCON, le 12 MAI 1945.

LE PRÉFET,

[Signature]

T.S.V.F.....

DU DOUBS

303 44 04 (2)

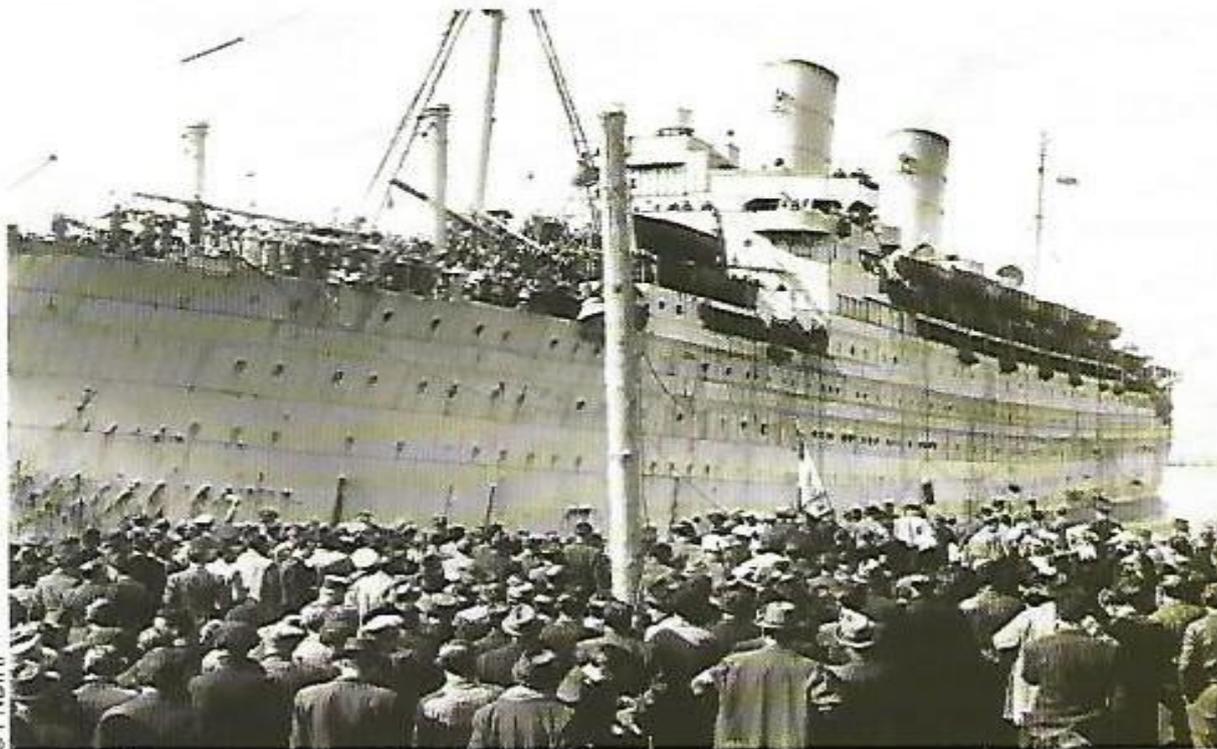
Document 3c - Un rapatriement difficile

Dans les zones contrôlées par les Anglo-Américains, malgré un certain nombre de difficultés, les choses se passaient relativement bien, d'autant que la France était la base arrière de l'ensemble des troupes : le flux du rapatriement était naturel. À l'Est, dans la zone contrôlée par les Soviétiques, il en allait tout autrement. La principale filière de rapatriement passait par Odessa et la Méditerranée. Mais avant d'embarquer sur les

rare bateaux faisant la liaison, il fallait traverser toute l'Europe centrale alors que les Russes ne mettaient pas un grand empressement à organiser le rapatriement. Le parcours d'Alexandre Kohn illustre bien ces longues pérégrinations, plus ou moins bien acceptées. Un déporté libéré d'Auschwitz par les Russes à la fin du mois de janvier a confié ses déboires aux historiens du Comité d'Histoire de la Seconde Guerre mondiale :

« Il reste trois semaines à Birkenau après sa libération. Il dit que les Russes qui leur rendaient visite tiraient en l'air pour signaler leur arrivée. On les installe à 4 km d'Auschwitz dans des maisons de briques. Les Russes les font travailler, même les malades [...] Trois mois après leur libération, un wagon à bestiaux, s'arrêtant cinquante fois, les conduit à Odessa, où ils sont logés correctement dans des casernes. Un officier français détaché par le général de Gaulle les recueille. Discours. Il ne comprend rien et confond les déportés politiques avec les STO. »

Matard-Bonucci, Marie-Anne et Lynch, Edouard (dir.), *La Libération des camps et le Retour des déportés. L'histoire en souffrance*, Éditions Complexe, Bruxelles, 1995, p. 118.



© FNDIRP

Marseille, arrivée d'un bateau en provenance d'Odessa, ramenant en France des prisonniers et des déportés libérés par les Soviétiques, 1945.

- Relevez les difficultés rencontrées par ces déportés lors de leur rapatriement.

Document 3d - Carte provisoire d'identification d'interné civil (camp de Buchenwald)

Carte provisoire d'identification d'interné civil du camp de Buchenwald de Frédéric-Henri Manhès, l'un des membres de la Résistance clandestine française à Buchenwald, ancien adjoint de Jean Moulin, établie le 18 avril 1945, peu après la libération du camp. Nombre de collaborateurs de la Gestapo et de la SS ont tenté de se faire passer pour des détenus. Il fallait en conséquence doter les détenus « authentiques » de papiers officiels permettant de les identifier sans ambiguïté.

Ausweis – Certification.

M A N H È S Henri Frederic

Herr
Monsieur

geb. am 9.6. 89 in Etampes / S- et O./
born

zuletzt wohnhaft
last domicile

HARGEMON / Var/

wurde vom 24.2.44 bis 11.4.45
in nationalsozialistischen Konzentrationslagern gefangen
gehalten und vom Konzentrationslager Buchenwald
bei Weimar in Freiheit gesetzt.
was kept in captivity from
in Nazi-German concentration camps and was liberated from the
concentration camp of Buchenwald.

Unterschriften und Stempel
signature and stamp:

LE COMITE FRANÇAIS

Präsident
Secretary

Weimar-Buchenwald, am 18.4.1945

**Provisional identification card
for civilian internee of Buchenwald.**

Vorläufige Identitätskarte für Buchenwälder Zivilinterne

Current number 16848 Internee number 42040
Anwarts Nr. Häftlings-Nr.

Family name
M A N H È S

Christian name
Henri Frederic Alfred

Vorname

Born 9. 6. 89 at Etampes / S.-O./
given at

Nationality French
Nationalität

Address PARIS 9 e., 82 rue de Rome
Adresse

Fingerprint:
Fingerabdruck

Signature
Unterschrift

LE COMITE FRANÇAIS

Präsident
Secretary

Weimar-Buchenwald, am 18.4.1945

© FNDIRP

- *Par qui ce document a-t-il été délivré ? Dans quel but ?*

Document 3e - Bergen-Belsen, le sort des Juifs de l'Est après la libération

Contrairement aux détenus originaires de l'Ouest, rapatriés durant les premiers mois qui suivent la libération du camp, la plupart des ressortissants Juifs de l'Est restent sur place après la libération du camp. Il ne peut en effet plus être question pour eux de rentrer dans leur pays d'origine. Ils sont donc regroupés dans les casernes de l'ancien terrain militaire d'entraînement, qui devient le plus important camp de personnes juives déplacées, dans l'Allemagne de l'après-guerre. Un comité central des Juifs libérés en zone britannique est constitué. Certains souhaitent émigrer vers un autre continent : Amérique ou Australie. Mais beaucoup espèrent que la création d'un État juif en Palestine marquera un nouveau départ à leurs vies brisées. Ils voient dans le sionisme la seule réaction politique

possible au génocide perpétré par les nazis et le fondement d'une nouvelle identité collective. L'échec initial de la fondation d'un État juif en Palestine, du fait de l'opposition de la Grande-Bretagne, alors puissance mandataire en Palestine, et le refus opposé à l'émigration des Juifs restés à Bergen vers le Moyen-Orient, sont sources de conflits entre eux et les autorités britanniques. La situation se dénoue avec la création à l'ONU de l'État d'Israël en mai 1948. L'émigration vers Israël devient enfin possible.

Extrait de la revue *Mémoire vivante* n° 47 (septembre 2005), Bergen-Belsen, Fondation pour la Mémoire de la Déportation dossier p. 5 (www.fmd.asso.fr, rubrique Mémoire vivante).

- *Que deviennent ces populations rescapées ? Quels sont leurs espoirs ?*